

Projet d'agglomération acte 2 , Contribution de la Commission Espaces et développements pour le développement économique complémentaire à celle de l'acte 1

Le développement économique et social de Grenoble a depuis longtemps reposé sur sa capacité à innover et à rebondir. Aujourd'hui le triptyque recherche/université/industrie fondateur doit être redéfini et rénové en recherche/système de formation/système de production. Il ne peut plus concerner seulement une élite. Il doit prendre en compte l'ensemble du dispositif d'éducation et de formation, et se tenir au plus près de la réalité économique. Celle-ci ne se réduit pas à la seule industrie, et plus particulièrement aux grands groupes, car les centres de décisions de ces grands groupes sont rarement situés à Grenoble, et car la technologie et l'innovation sont au cœur de l'activité de nombreuse PME de l'agglomération, tout autant susceptibles de contribuer au développement économique et à la construction de liens sociaux que les grandes industries.

Il s'agit de servir les objectifs de ré-industrialisation de notre territoire qui a perdu quantité d'emplois industriels, de développement d'une économie sociale et solidaire productrice de richesses comme de lien social, de diversification économique mais aussi sociale de notre agglomération. Aujourd'hui cela impacte les pôles de compétitivités, formatage contemporain pertinent d'une stratégie déjà ancienne. L'enjeu est que les avancées de ces pôles irriguent bien notre territoire et l'ensemble du système productif, PME traditionnelles comprises. L'apport des fonds publics, commune, Métro, région, Etat se doit d'exiger cette contre partie.

Le passage nécessaire d' « Université » à « système d'éducation et de formation » renvoie entre autres aux exigences précédentes. Du développement de PME s'appuie sur les lycées techniques et professionnels. L'examen de la situation internationale établit que la richesse d'un territoire, sa compétitivité, le taux d'activité de la population sont fondés aujourd'hui avant tout sur le bon niveau de compétence de tous, sur le niveau moyen de formation, et non plus sur la seule existence d'une élite. La complexité de la gestion stratégique de l'ensemble « Education et formation » ne peut se gérer de façon exclusivement centralisée. S'il est fondamental qu'existe un cadre national, il est tout aussi essentiel qu'existent des objectifs partagés au niveau territorial et que puisse être examiné ce que la réussite de chacun implique en terme de projet éducatif d'agglomération commun à tous les acteurs, les professionnels de l'éducation et de la formation, mais aussi les familles, les mondes socioprofessionnel et culturel, les organismes périscolaires et les collectivités territoriales.

Du point de vue de la « recherche » l'évolution nécessaire est celle de la construction d'une vraie stratégie de site. La dimension verticale, mondiale, tout à fait bénéfique, de la recherche grenobloise, à laquelle contribuent efficacement les grands organismes de recherche nationaux, doit être complétée par une stratégie horizontale de coopération entre centres privés et publics au service du territoire. Dans l'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie de site, l'Université doit jouer un rôle essentiel, compte tenu de sa gouvernance d'abord territoriale. Cela est vrai des recherches fondamentale et technologique mais aussi des sciences sociales dont une partie devrait s'articuler avec les interventions des acteurs du territoire (à l'image de ce que fait le cluster 12 « territoires et exclusions »). C'est vrai aussi de Lettres et Langues en relation avec le caractère cosmopolite de Grenoble. Il est logique qu'une partie des activités de recherche publique soit conduite en réponse à une demande économique, il est tout aussi normal de demander à la recherche de répondre, là encore sur une partie de ses activités à une demande citoyenne.

Grenoble doit renouer avec son histoire en matière d'innovation, histoire caractérisée par le fait que l'innovation économique n'a pas été exclusive des innovations sociale et citoyenne. Aujourd'hui la question de la qualité éco environnementale, du cadre de vie, est entrée au cœur de la réussite économique. Les solutions à apporter aux crises des déplacements, du logement et du foncier doivent être comprises par les financeurs et les décideurs comme des investissements et non plus comme des coûts. L'avenir de Grenoble dépend aussi du réaménagement multipolaire de son territoire. La qualité et la proximité des services publics, du commerce du centre ville, sont des facteurs décisifs de l'attractivité du territoire, attractivité essentielle au développement économique mais aussi culturel de notre agglomération. La maîtrise par tous des mutations technologiques appelle la diffusion et l'appropriation d'une culture technique, scientifique et industrielle propre à développer un point de vue critique et à éviter rejet fantasmatique comme acceptation béate. La réussite des opérations montées par la Métro dans cette perspective doit être ancrée dans la durée.

Grenoble doit mieux cultiver sa dimension internationale. Si le positionnement de Grenoble en matière scientifique est convenable au niveau national, ce positionnement est loin d'être ce qu'il devrait être au niveau européen et mondial. Il faut développer la lisibilité du site, et la création d'un pôle grenoblois d'enseignement supérieur et de recherche, intégrant les grands instituts internationaux de recherche présents sur le site devrait y contribuer. Mais il est également nécessaire de promouvoir l'agglomération grenobloise comme pièce essentielle de la métropole Rhône-Alpes et du sillon alpin. La composante étudiante de sa population, celle qui vient étudier à Grenoble comme celle qui va à l'étranger constitue un potentiel qui n'est pas suffisamment valorisé. L'ambition d'un vivre ensemble multiethnique et multiculturel réussi constitue également un grand atout qu'il faut mieux exploiter.

